

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-489013

☒ **Maladie** ☐ **Dentaire** ☐ **Optique** ☐ **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1316 Société : EAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : TOUFAH SAÏL

Date de naissance : 01/09/69

Adresse : MEUR BOHRE

Tél. : 0661517353 Total des frais engagés : 0hs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16 NOV. 2019

Nom et prénom du malade : MATOUFA SAÏL

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : HTA, EST

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 14/11/2019

MUPRAS

Docteur M. SOUALY

Cardiologue

Diplômée de la Faculté de Paris



الدكتورة م. اسوالي

اختصاصية في أمراض القلب
خريجة جامعة باريس

Echo - doppler Cardiaque - Holter TA - Holter Rythmique - ECG Effort

Casablanca, le

14 NOV. 2019

M² TOUFAN ISMAIL

208,00 x 4

- COVERAM 5 - 10 mg 1/1

208,00 x 4

- KARDOLIC 75 (S.V) (S.V) Pharmacie Hind
Lot Municipal Bloc 11
N° 516 Bis, Hay Hassani
Tél : 05 22 91 44 57 - Cas

72,00 x 4

- Dabigatran (S.V) 150 - 100 mg 1/1

- 1 traitement de 4 semaines

- OEDAS 20 - 100 mg
89,50 boîte 56 cm

- LEVITOL 500 (S.V) 100 mg 1/1

الدكتورة م. اسوالي
Docteur SOUALY . M
Cardiologue
Angle Rte. d'Azamour & Bd. Sidi Abderrahmane
Immeuble Communal Hay Hassani
Casablanca - Tél : 05 22 91 31 38

Sur Rendez-vous

بالموع

Angle Bd Abdelhadi Boutaleb & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal B

N° 10 1^{er} Etage Hay hassani - Casablanca

Tél. : 0522 91 31 38 - GSM : 06 61 41 19 66

LOT: 18176 V
PER: 08-21
REV: 140, 00DH

LOT : 9MA046
PER : 08 2020

208.00

000470
120003 061837

LOT : 9MA045
KARDECIG 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
1 9000 261847

[illegible]

KARDÉGIC 50mg
 Sachets 10 x 330
 P. P. 100

LOT : 8MA043
PER : 04 2020

208,00

leur de l'enzyme de
ou à l'un des autres
mélange et autres
référéble d'éviter de
trique « Grossesse et
spécialistes, un gon-
s ne pas des éruptions
circumstances (état
États traités par un
tréville,
digne) ou un choc
s de fournir assez
rique.
En
niveau au niveau
utilisé pour
Autres médi-

CAS EST-IL
version (EC) et inh-
ou l'alimentation du
imprimé qui contient
actifs, péndopril et
L'ampidrine est un
(es) Caux-ci assésent

208,00

30 comprimés pelliculés sécables
6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
7862160236

DÉTENSIEL® 10 mg
10 comprimés pelliculés sécables


118001101788

PPV : 72,00 DH

9-0-3

Distribué par Cooper

6 118001 1017
 PPV : 72,00 DH
 Distribué par Cooper P

VERAM®

appelé an
• si vous
médicam
• si vous
cardiogé
de sang
• si vous
• si vous é
fonction d
l'aval (stén
• si vous é
traiter l'insu

30 comprimés pelliculés

DÉTENSIEL® 1

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés séc.

• • • • •
Ca Si Ga
Veuill
Pé
C
Pé
C

Nom: TOUFAH ISMAIL

Date de naissance: 01/01/1949

Sexe: Masculin

Poids: -

Taille: -

Identifiant: 2216N°6

Médecin: CARDIO SOUALY M

Raison sociale:

Téléphone:

Temps d'enregistrement: 14/11/2019 12:11:27

1/1

25 mm/s
10 mm/mV

┐ : Arrêt ┘ : Arrêt ┘ : Marche HR: 55 bpm

